**Le groupe des activités diverses du CESE propose un plan d’action visant à soutenir les régions et les populations vulnérables au sein de l’Union européenne**

**Un plan d’action ciblant le développement local mené par les acteurs locaux, les jeunes et l’inclusion sociale a été au cœur de la conférence du CESE consacrée à la question du soutien aux régions et populations européennes vulnérables et de leur intégration au sein de l’Union, organisée le 6 mars 2018, à Sofia.**

La manifestation a offert une occasion aux membres du groupe des activités diverses du CESE de réfléchir à la manière de favoriser la croissance durable et la cohésion dans les régions vulnérables et a complété utilement les travaux de la présidence bulgare de l’Union, qui s’est donnée pour premières priorités la croissance économique et la cohésion sociale en Europe.

De nombreuses régions non urbaines et leurs populations se trouvent en situation d’exclusion sur les plans social, économique et territorial. Quelque 113 millions d’Européens vivent dans des zones non urbaines. Toutefois, les zones rurales, montagneuses, isolées et périphériques atteignent seulement 70 % du PIB européen en moyenne. Le chômage y atteint des niveaux élevés, et les catégories les plus âgées, qui représentent environ 20 % de la population, sont particulièrement touchées. Environ un quart de la population est privé d’accès à l’internet. En outre, les zones non urbaines sont souvent caractérisées par des services sociaux limités, voire inexistants, et des infrastructures de transport, de communication et d’énergie peu développées. Ces lacunes constituent des facteurs directs de dépeuplement, et ils exercent un effet disproportionné sur les personnes les plus vulnérables et les plus défavorisées, telles que celles qui sont plus âgées et ou qui souffrent d’un handicap.

«L’objectif ultime – qui constitue de fait une obligation pour l’Union – consiste à réduire les écarts d’opportunités entre les zones urbaines et non urbaines», a déclaré **M. Luca Jahier**, le président du groupe des activités diverses du CESE. M. Jahier a également attiré l’attention sur un plan d’action comportant les mesures suivantes:

* **Le développement local mené par les acteurs locaux**

D’abord, et avant tout, le développement local mené par les acteurs locaux est primordial. L’initiative, l’esprit d’entreprise, l’innovation et le sentiment d’adhésion au niveau local sont essentiels dans la perspective d’une reprise durable et inclusive. Les acteurs locaux doivent concevoir et mettre en œuvre ces actions en s’appuyant sur une vision commune et coopérer avec les pouvoirs publics, à l’échelle régionale, nationale et européenne, à des politiques coordonnées.

* **Le rôle des jeunes**

Ensuite, les jeunes devraient à l’avenir se voir confier un rôle spécifique dans le développement rural intégré. Il est essentiel d’insister sur le développement au niveau local de possibilités attrayantes en matière d’éducation et de formation pour les jeunes, ainsi que sur les aides à l’installation des jeunes agriculteurs. Il est également important d’encourager les jeunes entrepreneurs à diversifier la production locale et à mettre en place des projets d’énergie renouvelable en collectivité ainsi que des projets de tourisme durable.

* **L’inclusion sociale des personnes les plus vulnérables**

Enfin, le dernier point porte sur l’inclusion sociale et la protection des personnes les plus vulnérables. Différents groupes, tels que les travailleurs pauvres, les personnes en situation de précarité énergétique, les personnes âgées et celles souffrant d’un handicap, sont concernés par cette problématique. L’économie sociale, en particulier les coopératives et les entreprises sociales, a un rôle clé à jouer pour fournir les services et les emplois nécessaires.

En ouverture de la manifestation, un **groupe de danse traditionnelle formé de personnes handicapées** a présenté sa chorégraphie *Dance No Different than You* (Lorsqu’on danse, il n’y a pas de différences entre nous). Le débat s’est articulé autour de séances de travail portant sur les thématiques suivantes:

* investir et insuffler du dynamisme dans les régions de montagne vulnérables;
* créer des opportunités et protéger les droits des personnes vulnérables;
* promouvoir le développement économique et lutter contre le dépeuplement dans les régions non urbaines.

Parmi les intervenants figuraient **M. Luca Jahier**, le président du groupe des activités diverses du CESE, **M. Hasan Ademov**, le président de la commission de la politique sociale, démographique et de l’emploi au sein de la 44e Assemblée nationale de la République de Bulgarie, et **M. Lalko Dulevski**, membre du groupe des activités diverses du CESE et président du Conseil économique et social de Bulgarie. **M. Bisser Petkov**, le ministre bulgare du travail et de la politique sociale a également prononcé un discours.

Cette conférence s’est déroulée au centre de conférences Boyana, que la présidence bulgare du Conseil de l’Union avait gracieusement mis à la disposition des organisateurs au sein du groupe des activités diverses du CESE.